



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 9 avril 2018

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absente : MERLOZ Christiane en retard.

Désignation du secrétaire de séance : BOIS Stephan.

1 - Approbation du compte rendu du 28 :02 :2018

Aucune remarque n'est apportée.

Vote : 1 abstention, 12 pour

2 - Approbation des comptes de gestion 2017.

Philippe CRETTIN fait le compte rendu de l'année écoulée.

Il rappelle que le compte administratif, comptabilité de la commune et le compte de gestion de la Trésorerie doivent être identiques, ce qui est le cas pour 2017.

M 14

Fonctionnement dépenses : 973 934.18 €

Fonctionnement recettes : 1 055 727.38 €

Résultat excédentaire 81 790.20 €

Investissement dépenses : 337 298.58 €

Investissement recettes : 490 365.98 €

Résultat excédentaire 153 067.40 €

Excédent 2016 252 418.07 €

Résultat global excédent 405 485.47 €

M 49

Exploitation dépenses : 101 288.77 €

Exploitation recettes : 90 844.16 €

Résultat déficit - 10 444.61 €

Excédent 2016 22 773.13 €

Résultat global excédent 12 328.52 €

Investissement dépenses : 18 894.57 €

Investissement recettes : 40 138.60 €

Résultat excédentaire 21 244.03 €

Excédent 2016 23 776.12 €

Résultat global excédent 45 020.15 €

Vote des comptes de gestion

Vote : 13 pour

3 - Vote des comptes administratifs 2017.

Vote des CA le Maire se retire.

Hélène BOIS, doyenne, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

Vote : 12 pour

4 - Affectation des résultats

Au BP 2018 M 14

81 790.20 € au c/ 002 recettes de fonctionnement

405 485.47 € au c/ 001 recettes d'investissement

Au BP 2018 M 49

12 328.52 € au c/ 002 recettes d'exploitation

45 020.15 € au c/ 001 recettes d'investissement

Vote : 13 pour

2 – Vote des taux d'imposition 2018

Rappel des taux actuels :

Taxe d'Habitation : 5.52 %

Taxe Foncière Bâti : 9.57 %

Taxe Foncière Non Bâti : 88.51 %

Les bases de la taxe d'habitation et du foncier bâti ont légèrement augmenté, de 0.78 % pour la TH et de 1.26 % pour la TFB.

En 2017, les taxes ménage sont de 226 792 €, à taux constant elles seront en 2018 de 229 312 €.

Les taux intercommunaux seront en augmentation sur une période de 10 ans pour atteindre 6.42 pour la TH et 0.767 pour le FB. Il est proposé de maintenir les mêmes taux pour 2018.

Votre : 13 pour

3 - Budgets primitifs 2018

Philippe CRETIN remercie tous les membres de la commission des finances et des travaux, pour leur implication et donne les informations sur chaque poste des BP. Le legs CHIABERTO sera débloquenté pour la création du pôle culturel.

Arrivée de Christiane à 19 h.00

M 14

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 144 912 €

Investissement dépenses et recettes : 971 599 €

Vote : 14 pour

M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 126 692 €

Investissement dépenses et recettes : 85 021 €

Vote : 14 pour

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des BP.

13- Compte rendu des commissions :

Travaux : Georges RICCIO

-Salle des fêtes : les travaux sont en cours de finition.

-Zone verte : les services techniques mettent en place l'éclairage.

-Cimetière : la société GRANIMOND intervient dès la semaine prochaine pour la remise en place de la stèle, le remplacement de la pièce manquante. Claudine PRAT demande l'ouverture de l'eau. Fait.

SOREA : Philippe CRETIN

-Le Directeur est en cours de recrutement.

-Point sur l'évolution de la société.

Sports et loisirs : Maurice CATTELAN.

-En attente du bilan du carnaval.

-Préparation de la fête au pays.

Communication : Hélène BOIS

-Le bulletin municipal se termine.

-Bilan de la chasse aux œufs.

14- Questions diverses

-Vidéo surveillance : ce dossier va faire l'objet d'un marché.

-Pôle culturel : le cahier des charges se fait courant mai, suivi de l'appel d'offres auprès des entreprises, et un début des travaux envisagé pour septembre.

-Le désamiantage est prévu durant l'été.

-La 3CMA dans le cadre de la compétence transport met à disposition des communes des rack vélos. Ils seront installés au plan d'eau durant cet été. 8 pour vélos classiques, 2 pour vélos électriques.

-Ville prudente, Franck RICCIO se charge de l'inscription de la commune au label avant fin avril.

-Incivilité de la part des jeunes à l'abri bus du Crosat. Le nécessaire va être fait pour éviter toute dérive.

Séance levée à 20 h.30